

Personne compétente en protection et prévention des risques professionnels

Durée de la Formation : 21 heures (3 jours non consécutifs 2 + 1)

Prérequis : Il est recommandé à la personne d'avoir validé ses compétences de base en prévention des risques professionnels à travers une formation du réseau prévention (INRS/CARSAT)

Nombre de participants : 5 à 10 stagiaires

Lieux : Intra entreprise ou salle disponible sur nos sites accessibilité PMR

AIST19 - 22 Rue Bessot à MALEMORT

AIST19 - 9 Rue Louis Taurisson à BRIVE

AIST19 - 14 Bis Avenue Alsace Lorraine à TULLE

AIST19 - Zone du Bois Saint Michel à SAINT-ANGEL

ACIST23 - Zi cher du Prat, 9 Rue du Cros à GUERET

AIST87 - 6 Rue Voltaire à LIMOGES

AMCO-BTP - 6 Allée Duke Ellington à LIMOGES

SIST24 - 185 Route de Lyon à PERIGUEUX

Prix adhérent* : 230,00 € HT/stagiaire

Prix non adhérent : 287,50 € HT/stagiaire

Intervenant : Formateur STL

Compétence 1 : Situer son rôle d'acteur en santé et sécurité au travail dans l'entreprise

- Connaître les éléments fixant le cadre juridique de son intervention dans son entreprise.
- Connaître les missions de la personne compétente
- Connaître les interlocuteurs internes acteurs de la prévention dans l'entreprise
- Connaître les interlocuteurs externes acteurs de la prévention et de la Santé Sécurité au Travail
- Être capable d'appréhender les notions de base en matière de prévention pour en situer l'importance dans l'entreprise.
- Être capable de repérer les situations dangereuses dans le cadre du travail

Compétence 2 : Identifier les risques d'atteinte à la santé et à la sécurité

- Être capable de supprimer ou réduire, ou de contribuer à supprimer ou réduire les situations dangereuses.
- Connaître le contexte de l'évaluation des risques dans son entreprise
- Être capable de formaliser l'évaluation des risques dans son établissement

Compétence 3 : Proposer des mesures de prévention des risques professionnels

- Être capable de proposer des mesures de prévention en fonction des risques identifiés en lien avec les principes généraux de prévention.

Compétence 4 : Analyser une situation de travail dangereuse

- Être capable d'analyser une situation de travail dangereuse et retranscrire dans le Document Unique les éléments constatés.

Une évaluation formative continue (individuelle ou collective) sera faite lors de cette formation.

Une présentation des modules de E-learning de l'AFOMETRA sera réalisée en fin de formation.

Bilan de la formation

***Si vous êtes adhérent à l'un des SSTI du Limousin (AMCO-BTP, ACIST23, AIST87 ou AIST19), votre service de santé prend en charge pour ses adhérents les formations et sensibilisations proposées par STL (sauf la formation de Formateur SST) lorsque les salariés sont vus en visite médicale avec le service.**

Pour tous renseignements et/ou inscription, contactez le service Formation STL :

- Par téléphone : **05.55.20.75.30**
- Par mail : formation@stlim.org